Canadian Association of Professional Immigration Consultants
L'Association Canadienne des Conseillers Professionnels en Immigration

Pour diffusion immédiate

L'ACCPI réagit aux nouvelles mesures d'immigration depuis l'Ukraine

3 mars 2022 – L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) soutient la mise en œuvre des nouvelles mesures d'immigration pour les personnes touchées par la situation en Ukraine adoptées par le Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, L'honorable Sean Fraser, C. P., député.

« Face à la crise en Ukraine », dit Dory Jade, Directeur général de l'ACCPI, « l'ACCPI estime qu'il faut faciliter et accélérer l'accès au système de réfugiés du Canada. Nous nous félicitons de la priorisation du programme de déplacement d'urgence ainsi que des deux nouveaux volets d'immigration pour les personnes se trouvant en Ukraine ou à l'étranger. Nous sommes aussi favorables au maintien des exigences de visa pour les raisons de sécurité, de réglementation et d'application évoquées par les autorités. L'octroi d'un visa signifie que les nouveaux arrivants sont exempts de tout risque pour la sécurité du Canada. Il est important que les demandes des personnes désireuses d'entrer au Canada soient traitées de manière sûre et rapide ».

À propos de l'ACCPI

L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des conseillers canadiens en immigration. Elle plaide pour la compétence, l'éthique et la protection des consommateurs en matière de conseil en immigration.

L'ACCPI dirige, branche, protège et développe la profession de conseiller en immigration, servant les intérêts de ses membres. Elle est reconnue par le Gouvernement du Canada comme le porte-parole des conseillers en immigration et en citoyenneté au Canada.

Pour plus d'information sur l'ACCPI et ses services, veuillez visiter le www.capic.ca ou vous adresser à communications@capic.ca.

Pour obtenir l'assistance de conseillers réglementés en immigration, veuillez visiter www.myconsultant.ca.